

Règlement de la location de l'instrumentarium ADEMUS

Fonctionnement général

- La location de l'instrumentarium est ouverte à toute personne adhérente à l'association Ademus;
- Pour emprunter, prendre rendez-vous au 03.22.42.91.69 par courrier ou ademus@laposte.net.

Tarification

- L'emprunt est gratuit pour les adhérents.

Condition d'emprunt

- Être adhérent de l'année en cours
- Durée de la location : le nombre d'instruments empruntés et sa durée d'emprunt sont fonction des demandes.

Retard-Détérioration-Perte

- Si un instrument est partiellement détérioré ou sali, il devra être remis en état par le locataire.
- Si un instrument est rendu inutilisable, il sera remplacé par un autre de même valeur par le locataire et en bon état ou remboursé.

Réservation

Il est possible de réserver des instruments s'ils ne sont pas disponibles lorsque vous désirez les emprunter. Pour cela, une date ultérieure de réservation vous sera proposée en fonction du planning.

J'ai pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Fait à le.....

Signature de l'utilisateur

Signature Établissement